

## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

### **APPEL À PARTENARIAT POUR L'APPUI À LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES SOUS-PAYSAGES PRIORITAIRES DE TANY MEVA**

**N°AO-TM/2024-009-PA**

#### **I. Contexte et justification**

Tany Meva est une Fondation environnementale à vocation communautaire, créée en 1996 et reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de mobiliser et de gérer des ressources financières afin de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles à Madagascar à travers l'engagement actif des communautés locales.

Dans son cinquième Plan Stratégique (PS5) pour la période 2023-2027, Tany Meva prévoit de travailler dans cinq zones spécifiques :

- le paysage de l'Extrême Nord (comprenant les régions DIANA, Sofia et SAVA),
- le paysage du Nord-Ouest (comprenant les régions Boeny et Sofia),
- le paysage des Hautes Terres Centrales (comprenant les régions Analamanga, Itasy, Vakinankaratra et Amoron'i Mania),
- le Corridor Ankiheniheny - Zahamena (CAZ) (comprenant les régions Alaotra Mangoro et Atsinanana),
- et le Corridor Forestier Ambositra - Vondrozo (COFAV) (comprenant les régions Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Ihorombe, Vatovavy et Fitovinany).

La restauration des écosystèmes, la conservation de la biodiversité et la valorisation durable des ressources naturelles sont les thématiques principales priorisées.

Pendant la période de mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique, la Fondation Tany Meva s'engage à renforcer la visibilité de ses actions, l'appui à l'amélioration de la qualité des interventions des organisations communautaires locales, ainsi que la durabilité des impacts de ses financements. Pour atteindre ces objectifs, la mise en œuvre des activités de financement se fera à trois niveaux : Au sommet se trouvera Tany Meva en tant que fonds fiduciaire qui sélectionne et finance les projets soumis directement par les promoteurs/bénéficiaires (Communauté Locale de Base (CLB)/Association disposant d'un Transfert de Gestion des Ressources Naturelles ou Ressources Halieutiques (TGRN/TGRH)). Au niveau intermédiaire, des Partenaires d'Appui assureront la mise en œuvre des projets en accompagnant et en renforçant la capacité de ces bénéficiaires. Au niveau local, les bénéficiaires finaux, à savoir les CLB, les Organisations gestionnaires des sites de TGRN/ TGRH seront les acteurs principaux en charge de la mise en œuvre des projets à l'échelle communautaire (pour les communautés et avec les communautés). Ce système garantira une mise en œuvre efficace et durable des projets financés.

Aussi, cet appel a pour objectif d'identifier des partenaires d'appui ayant les qualifications requises pour la définition des actions prioritaires, l'accompagnement à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des activités des projets des Organisations Communautaires contribuant à la gestion efficace des ressources naturelles au niveau des sous paysages priorisés par Tany Meva et en tenant compte des enjeux définis dans les études monographiques réalisées par la Fondation Tany Meva, visant à répondre aux besoins des communautés bénéficiaires.

Pour cette année 2024, les sous paysages suivants sont concernés par cet appel :

- Lot 1 : Manjakatempo, Andraikiba, Tritriva, Andranobe, Tatamarina, Ibity pour le paysage des Hautes Terres Centrales,
- Lot 2 : Andasibe, Beforona, Ambohibary, Ampasipotsy Gara et Lakato pour le Corridor Ankiheniheny - Zahamena (CAZ),
- Lot 3 : Androy, Alatsinainy Lalamarina dans le District Lalangina, Tolongoina et Ankarimbelo dans le District d'Ikongo pour le Corridor Forestier Ambositra Vondrozo (COFAV).

## **II. Objectifs globaux du mandat**

Les objectifs globaux de la mission sont : (i) d'appuyer techniquement la Fondation Tany Meva dans l'identification des projets prioritaires à mener avec les Organisations Communautaires pour la conservation durable des ressources naturelles dans le sous-paysage cible, (ii) d'assurer l'appui, l'accompagnement et la coordination des activités liées aux projets priorités et (iii) de mettre en œuvre des activités spécifiques complémentaires à ces projets communautaires afin de renforcer leur impact et d'atteindre les objectifs fixés pour le sous-paysage.

## **III. Résultats attendus**

- Proposer des projets et actions prioritaires pour le sous-paysage cible de Tany Meva,
- Définir les activités, les résultats, les effets et les impacts attendus des projets à réaliser avec les Organisations Communautaires pour la gestion durable des ressources naturelles dans le sous-paysage priorisé,
- Mettre en œuvre des activités spécifiques pertinentes et complémentaires visant à l'atteinte des objectifs du sous-paysage,
- Assurer la coordination, le suivi et l'accompagnement des projets communautaires au niveau du sous-paysage.

## **IV. Missions principales**

Le Partenaire d'Appui a pour principales missions de :

- **Appuyer l'élaboration et l'amélioration des projets des Organisations Locales Communautaires OLCs :**
  - Organiser et animer des réunions d'information et de sensibilisation sur l'appel à projets,
  - Assister les OLCs dans la mise en cohérence de leurs projets avec les objectifs et priorités du sous paysage,
  - Appuyer les OLCs dans l'élaboration de projets de qualité, évitant les doublons de financement,
  - Contribuer à l'amélioration des projets présélectionnés après l'analyse d'éligibilité, de faisabilité et d'octroi de financement,
  - Appuyer Tany Meva dans la réalisation de l'analyse de faisabilité sur terrain pour les projets présélectionnés,
  - Assister les OLCs dans l'établissement de l'état zéro des projets retenus.
- **Accompagner les OLCs dans la mise en œuvre des projets par paysage :**
  - Appuyer les OLCs au démarrage des projets en les aidant à élaborer une programmation détaillée et un calendrier réaliste,

- Renforcer les capacités des OLCs en matière de gestion organisationnelle, financière et technique,
  - Assurer un accompagnement continu des OLCs tout au long de la mise en œuvre des projets,
  - Veiller au respect et à l'utilisation des outils et documents de Tany Meva par les OLCs,
  - Gérer les fonds liés aux activités par paysage qui requièrent des compétences spécifiques,
  - Valider les rapports et plans opérationnels des OLCs à chaque demande de déblocage de fonds,
  - Coordonner les actions au niveau du paysage avec les autres acteurs impliqués,
  - Appuyer les OLCs dans la pérennisation de leurs projets,
  - Assurer le suivi des projets menés par les OLCs afin d'évaluer leur progression, identifier les difficultés rencontrées et proposer des solutions appropriées,
  - Réaliser toutes autres activités prioritaires liées à la bonne gestion des ressources naturelles.
- **Rendre compte régulièrement sur l'avancement des projets et les résultats des actions**
- Collecter et partager les données et informations sur les projets soutenus et les actions menées,
  - Rédiger et soumettre des rapports semestriels et des états d'avancement périodiques à Tany Meva,
  - Contribuer à l'évaluation à mi-parcours et finale des projets,
  - Participer à l'élaboration d'une stratégie de communication adaptée au contexte local,
  - Renforcer la visibilité des interventions de Tany Meva dans la zone,
  - Participer aux formations et appui au démarrage des activités dispensés par Tany Meva.

Ces missions sont essentielles pour assurer la bonne gestion des projets des organisations communautaires locales sur les plans technique, financier, méthodologique et organisationnel. Cela permet d'assurer la réussite des projets et de générer des impacts positifs dans la gestion durable des ressources naturelles renouvelables.

## V. Zone d'intervention

Lot	Sous paysage	Paysage
Lot 1	Sous-sous paysage qui comprend la réserve naturelle Manjakatempo, les 4 lacs d'Andraikiba, de Tritriva, d'Andranobe et de Tatamarina, ainsi que le massif d'Ibity dans la Région Vakinakaratra	HAUTES TERRES CENTRALES
Lot 2	Sous-sous paysage qui comprend les zones/communes d'Andasibe, d'Ampasimpotsy Gara, de Beforona, d'Ambohibary et de Lakato dans la Région Alaotra Mangoro	CAZ
Lot 3	Sous-sous paysage qui comprend les zones/communes d'Androy et d'Alatsinainy Lalamarina dans le District de Lalangina, Région Haute Matsiatra et Tolongoina et Ankarimbelo dans le District d'Ikongo, Région Fitovinany	COFAV

## VI. Budget indicatif

A titre indicatif, le financement alloué à chaque lot est estimé à **100 000 USD, soit environ 450 000 000 Ariary, sur une durée de 5 ans.**

Cette somme sera répartie comme suit :

- **15%** soit environ 67 500 000 Ar sera géré par le Partenaire d'Appui (PA) pour couvrir les frais de gestion, le suivi et l'accompagnement des projets des Organisations Locales Communautaires (OLCs),
- **15%** soit environ 67 500 000 Ar pour les activités spécifiques telles que les formations, l'appui à l'entrepreneuriat et à la chaîne de valeur, la communication et l'Information, Éducation et Communication (IEC),etc, géré également par le PA,

- Les **70%** restants, soit 315 000 000 Ariary, seront gérés par les OLCs à travers des propositions de projets qui feront l'objet d'un appel à projets ultérieur.

## VII. Calendrier des livrables et de paiement

Le calendrier indicatif des livrables est le suivant :

Livrables	Période	Tranches indicatives de paiement
Contrat signé	Début de prestation	30%
Rapport semestriel	Semestriel	Sans déblocage
Rapport annuel	Annuel	3 tranches d'environ 20%
Rapport d'évaluation à mi-parcours	Milieu de prestation	Sans déblocage
Rapport d'évaluation finale	Fin de prestation	10%

**Le montant précis de chaque tranche de paiement intermédiaire sera déterminé proportionnellement à l'avancement des réalisations des projets.**

## VIII. Profil requis

Organisations nationales et internationales légalement constituées sans but lucratif :

- Expérimentées dans le domaine de l'environnement,
- Ayant d'excellentes relations et une compréhension approfondie des besoins des communautés dans le sous paysage cible,
- Ayant au moins 5 ans d'expérience réussie dans le paysage ou sous-paysage concerné,
- Ayant son siège social ou antenne implanté(e) dans le paysage ou sous-paysage cible (un atout),
- Dotées d'une équipe multidisciplinaire expérimentée en renforcement des capacités et accompagnement des organisations communautaires, disponible pour une intervention en milieu rural,
- Ayant au moins 5 ans d'expérience réussie et prouvée dans les domaines suivants : gestion des ressources naturelles, projets environnementaux, appui organisationnel et renforcement des capacités des communautés, transfert de gestion des ressources naturelles, appui aux activités génératrices de revenu des communautés rurales,
- Ayant un système de gestion financière fiable (trois derniers rapports financiers audités et/ou approuvés par le Conseil d'Administration).

## IX. Suivi-contrôle et validation des résultats du mandat

La mise en œuvre de ce partenariat est assurée par le Gestionnaire de Projet, sous la supervision technique du Coordonnateur du fonds Tany Meva et avec l'appui ponctuel du Chef de Département Programmes.

## X. Durée du mandat :

La durée estimative du mandat sera estimée environ **5 ans** et débutera probablement au mois d' Août **2024**.

## XI. Présentation des propositions :

La proposition du soumissionnaire devra respecter le formulaire annexé à ces TDRs.

## **XII. Dossier de manifestation :**

Les propositions de partenariat, rédigées selon le formulaire fourni, devront être envoyées **au plus tard le 18 juillet 2024**, par email à l'adresse [appel@tanymeva.org](mailto:appel@tanymeva.org) avec copie à [h.rakotoniaina@tanymeva.org](mailto:h.rakotoniaina@tanymeva.org) et [h.andriampenomanana@tanymeva.org](mailto:h.andriampenomanana@tanymeva.org), avec la mention de la référence de l'appel « **AO-TM/2024-009-PA : Appel à partenariat pour l'appui à la gestion des ressources naturelles des sous-paysages prioritaires de Tany Meva** » sur l'objet de votre message.

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse [contact@tanymeva.org](mailto:contact@tanymeva.org) avec copie [contact.tanymeva@gmail.com](mailto:contact.tanymeva@gmail.com)

Les dossiers reçus après la date limite ne seront pas acceptés.

Ce projet de Termes de Référence n'engage la Fondation Tany Meva, ni sur la forme ni sur le fond.

## **XIII. Annexes**

- Formulaire de proposition,